

CNRS ÉDITIONS



Hegel penseur du droit

sous la direction de Jean-François KERVÉGAN et Gilles MARMASSE

Parution : 5 février 2004



Les Principes de la philosophie du droit sont l'un des textes les plus lus et les plus controversés de Hegel. Il s'agit à la fois d'un bilan de l'histoire de la philosophie morale, juridique et politique et d'une analyse audacieuse et « engagée » de la modernité post-révolutionnaire. Pourtant, malgré sa destination pédagogique et sa rédaction soignée, le précis de 1820 est d'un abord malaisé, dans la mesure où il ne se soustrait à aucune des exigences de ce qui, pour Hegel, garantit la « scientificité » d'un traité de philosophie. Il n'y a rien d'étonnant, par conséquent, au fait que les querelles d'interprétation les plus violentes aient eu lieu à son propos et que la pensée hégélienne du droit ait, tour à tour, servi de caution ou de repoussoir aux prises de position politiques les plus diverses. La difficulté du texte mais aussi le caractère stratégique des thèmes abordés font en effet des *Principes de la philosophie du droit* un idéal miroir à fantasmes.

La « fin des idéologies » a ouvert la voie à une lecture plus sereine (mais peut-être plus exigeante) de la conceptualisation hégélienne du droit et pas seulement de ce que Hegel nomme le « droit étatique », mais aussi du droit privé (« abstrait »), centré sur la question de la propriété, et du droit qu'a l'individu de voir honorée sa qualité de sujet moral agissant. Ce recueil d'études, qui illustre les tendances actuelles de la recherche, propose une lecture à la fois synthétique et détaillée de l'ouvrage de Hegel en insistant non seulement sur sa dimension « systématique » et spéculative, mais aussi sur ses prises de position les plus novatrices. Il ne s'agit pas de prétendre que Hegel soit avant tout un philosophe du droit, encore moins de mettre entre parenthèses le puissant soubassement métaphysique ou spéculatif de sa doctrine de l'esprit objectif, mais de réévaluer ce moment du système et de tirer parti des appuis qu'il peut offrir à la philosophie contemporaine.

Jean-François KERVÉGAN est professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I). Ses travaux portent sur la philosophie allemande, en particulier sur Hegel, dont il a traduit les *Principes de la philosophie du droit*, et sur la philosophie juridique et politique.

Gille MARMASSE enseigne la philosophie à l'Université Jean-Moulin (Lyon III). Il est l'auteur d'un ensemble de publications sur Hegel, dont il a édité des cours inédits sur la philosophie de la nature.

(voir sommaire au verso)

Collection CNRS Philosophie

304 pages, 28 euros

ISBN : 2-271-06195-4

DISPONIBLE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

ET À LA LIBRAIRIE DE CNRS ÉDITIONS :

151 bis, rue Saint-Jacques - 75005 Paris

Téléphone : 01 53 10 05 05

lib.cnrseditions@wanadoo.fr

pour commander en ligne : www.cnrseditions.fr

CNRS ÉDITIONS, la référence du savoir

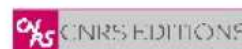


Table des matières

AVANT-PROPOS, Jean-François KERVÉGAN et Gilles MARMASSE

CONNAÎTRE LE PRÉSENT. TROIS APPROCHES D'UN THÈME, Emmanuel RENAULT

LE « DROIT DU MONDE ». SUJETS, NORMES ET INSTITUTIONS, Jean-François KERVÉGAN

LA REFONDATION DU DROIT NATUREL MODERNE, Anne EYSSIDIEUX-VAISSERMANN

L'INDIVIDUALISME POSSESSIF, SPÉCULATIF (ET NÉANMOINS ROMAIN) DE HEGEL.
QUELQUES REMARQUES SUR LA THÉORIE HÉGÉLIENNE DE LA PROPRIÉTÉ,
Mikhaïl XIFARAS

LA COMPLEXITÉ DE LA THÉORIE NON-RÉTRIBUTIVISTE DU DROIT PÉNAL DE HEGEL,
Jean-Christophe MERLE

THÉORIE DE L'ACTION ET ONTOLOGIE DE L'ACTIVITÉ CHEZ HEGEL,
Franck FISCHBACH

QUI EST COUPABLE ? ACTION ET IMPUTATION CHEZ HEGEL, Gilles MARMASSE

HEGEL ET L'« ÉQUIVOQUE » DE LA CONSCIENCE-MORALE, Antoine GRANDJEAN

LE MARIAGE : DU CONTRAT JURIDIQUE À L'OBLIGATION ÉTHIQUE,
Caroline GUIBET LAFAYE

L'UNIVERSEL ET L'INTIME.
L'AMOUR DANS LES *PRINCIPES DE LA PHILOSOPHIE DU DROIT*,
Michaël FÖESSEL

UNE AMBIGUÏTÉ À PROPOS DE LA FAMILLE.
DAS VERMÖGEN, RICHESSE ET FACULTÉ,
José PERTILLE

MODERNITÉ DE LA PRODUCTION ET PRODUCTION DU MONDE MODERNE.
TRAVAIL ET RICHESSE SELON HEGEL,
Gilles CAMPAGNOLO

LA VALEUR INFINIE DE LA CULTURE.
À PROPOS D'UNE REMARQUE DES *PRINCIPES DE LA PHILOSOPHIE DU DROIT*,
Olivier TINLAND

PRÉSENCE DE L'ÉTAT OU PRÉSENCE DU PEUPLE ? VOLONTÉ ET THÉORIE DE
LA SOUVERAINETÉ DANS LES *PRINCIPES DE LA PHILOSOPHIE DU DROIT*,
Jérôme LÈBRE

LE PARLEMENT HÉGÉLIEN, Jean-Philippe DERANTY

« L'HISTOIRE DU MONDE EST LE TRIBUNAL DU MONDE », Christophe BOUTON